



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-BENIN II

QUESTIONS ET REPONSES SUR LA DEMANDE DE PROPOSITIONS « EVALUATION DES MATIERES DANGEREUSES »

RFP N°: RFP/PP2-CIF-ESP-01
Date de publication : 19 Septembre 2016
Date de remise des propositions : 09 janvier 2017

N° D'ordre	Référence à la DP	Questions des Consultants	Réponses de MCA-Bénin II
1.	Termes de référence, 6.4, Laboratoire page 122	Il est demandé de s'associer avec un laboratoire agréé et de disposer de référence en matière de transport d'échantillons dangereux. A priori, les infrastructures pour ce type d'analyse ne sont pas disponibles au Bénin. Dans ce cas, selon quel référentiel il faut travailler (Anglophones ou francophones) ?	Il faut travailler avec le référentiel américain. « L'évaluation sera conduite d'une manière conforme aux normes de l'ASTM (<i>American Society for Testing Material</i>). L'identification du PCB se fera conformément aux Directives de l'UNEP ».
2.	Section III, Critère d'évaluation, 3.4 page 38	Il est demandé des références d'études similaires durant les cinq (05) dernières années. Serait-il possible d'étendre à 15 ans la période considérée pour les références afin de permettre aux consultants de mieux valoriser leurs références ?	Les références dans les études similaires au cours des cinq (05) dernières années sont une exigence de la Demande de Propositions. Toutefois, en voulant considérer la similarité, il faut tenir compte de la durée d'exécution, du montant et de la complexité de la mission. Les références présentées peuvent contenir tous ou quelques aspects de ces exigences.



3.	Termes des références, point 5.1. Période d'exécution, page 116	Le délai de la mission : la durée de la mission est de 8 mois, mais le calendrier des livrables donne 36 semaines , quelle est la durée à considérer ?	Les Trente-six (36) semaines correspondent à l'échéance pour la soumission du draft du livrable N°10. Les services à fournir dans le cadre du présent contrat sont prévus pour être réalisés sur une période de quarante (40) semaines. Le Consultant peut proposer des ajustements au calendrier et à l'échéancier des livrables décrits ci-dessous, à condition que tout échéancier alternatif respecte les exigences de MCA-Bénin II (voir Amendement N°1 à la Demande de propositions).
4.	Termes des références, point 4.2 Présentation des livrables, page 116,	Langue du projet : Le document de Demande de propositions parle du Français pour les offres et de l'Anglais comme langue du marché. Ceci signifie-t-il que les rapports à produire seront en Anglais ?	Les versions provisoires des rapports doivent être présentées en langue Française et les versions définitives doivent être soumises en langues Française et Anglaise.

Acting National Coordinator


Gabriel DEGBEGNI
 Operation Director



[Handwritten mark]